



Table ronde 2 des 5^e Rencontres de l'éducation populaire

**Écouter, reconnaître, transmettre : démarches mémorielles,
patrimoniales et historiques portées avec et par les habitants**

**Vendredi 5 décembre 10h45 - 13h00
Friche la Belle de Mai, Grand Plateau**

Écouter, reconnaître, transmettre et faire Histoire : tels sont les enjeux au cœur de différentes démarches portées avec et par les habitantes et habitants. La collecte de récits, qui s'appuie sur les outils issus de l'éducation populaire et de la recherche-action, permet de faire émerger les savoirs expérientiels comme ressources pour une mémoire collective vivante. Ces démarches ouvrent la possibilité d'une co-construction de l'Histoire et du patrimoine marseillais qui ne soit pas seulement institutionnels ou académiques, mais ancrée dans des trajectoires personnelles, des récits sensibles et des attachements aux lieux. Ce travail s'inscrit sur un terrain d'équilibre délicat : entre reconnaissance symbolique et travail scientifique. **Comment articuler histoire individuelle et histoire collective ? Et à quelles conditions ces pratiques peuvent-elles devenir un levier de reconnaissance et de citoyenneté active ?**

En écho à la Convention de Faro - qui affirme le droit de chacun à s'impliquer dans la valorisation du patrimoine culturel et met en avant la notion de communautés patrimoniales - et en mettant en lumière l'ingénierie de services publics tels que les archives municipales dans ces démarches, cette table ronde interrogera les ressorts d'une véritable prise en compte des récits dans la constitution d'un patrimoine de tous et toutes. L'échange s'est clôturé par la signature d'entrée aux Archives municipales de Marseille, des archives et récits constitués par Noailles Debout! avec la SCIC Hôtel du Nord sur le drame des effondrements de la rue d'Aubagne, symboles d'une mémoire vive et collective du quartier et témoignant de l'engagement des habitantes et habitants dans la préservation de leur patrimoine et le respect de leur histoire.

Animation : Elisa Desbrosses

Consultante en ingénierie culturelle, co conceptrice du programme de tables rondes des Rencontres, aux côtés des services de la Ville de Marseille.

Introduction :

■ Jean Marc Coppola, adjoint au Maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, la création, le patrimoine culturel et le cinéma.

Les archives municipales constituent l'un des services publics culturels de la Ville, aux côtés notamment des musées et des bibliothèques. Depuis l'arrivée d'Olivier Muth, ce service s'est engagé dans une dynamique d'ouverture : il ne s'agit **plus seulement d'un lieu de conservation, mais aussi d'un espace d'invitation, où les Marseillaises et les Marseillais sont appelés à contribuer à l'écriture d'une histoire collective.**

Cette orientation s'est traduite par la mise en œuvre d'actions culturelles, telles que l'exposition *Marseille et le littoral* ou encore un banquet-spectacle consacré aux migrations.

La création, en début de mandat, d'une délégation à l'éducation populaire, portée par Marie Batoux, participe de cette même volonté de redonner du sens à la construction de la citoyenneté. De manière analogue, **la politique culturelle** menée a cherché à se structurer autour de plusieurs axes : **le soutien à la création, la mondialité culturelle, l'éducation artistique et culturelle**, ainsi que la **démocratie culturelle**, entendue comme la **possibilité pour chacun et chacune de s'approprier le patrimoine afin de comprendre d'où nous venons.**

L'éducation artistique et culturelle relève d'une compétence municipale et se déploie sur l'ensemble des temps de la vie, notamment à l'école mais aussi dès la petite enfance. Elle se développe ainsi en crèche, avec une attention particulière portée à l'ouverture des enfants à leur environnement, par exemple à travers l'accueil de bébés dans les musées et les bibliothèques.

La démocratie culturelle s'incarne également dans des dispositifs participatifs tels que *Pépites patrimoniales* ou le *Festival La folle histoire de Marseille*, qui favorisent les rencontres entre habitantes et habitants, chercheuses et chercheurs, et associations. Cette approche s'inscrit dans **l'adhésion de la Ville aux valeurs de la Convention de Faro**, qui promeut une construction des politiques patrimoniales avec les habitants, et non à leur place, en opérant **un passage d'un modèle descendant à une logique de co-construction.**

Cette philosophie irrigue enfin des projets tels que *Rue du musée / musée de la rue* ou encore *le dispositif des Ambassadeurs citoyens*.

Interventions :

■ Marie Batoux, adjointe au Maire de Marseille en charge de l'éducation populaire et des mobilités.

Marie Batoux introduit le projet "Ambassadeurs citoyens", démarche d'éducation populaire initiée par la Ville de Marseille.

En 2024, la Ville lance le projet Ambassadeurs citoyens à partir d'un diagnostic posé par la Ville : **de nombreux centres sociaux se saisissent déjà de l'histoire des quartiers et des mémoires locales**, et en font un outil de co-construction avec les habitantes et habitants, permettant une appropriation de leur quartier et de son histoire.

Les rencontres entre habitantes et habitants, et notamment avec les jeunes, sont centrales dans la construction d'une mémoire de Marseille, **en proposant de regarder la ville à partir d'autres points de vue que ceux portés par les guides touristiques.**

Le projet interroge **le rapport entre la "grande histoire"**, celle des puissants, **et les histoires individuelles**, ce qui implique de porter un regard spécifique sur l'histoire de la ville, en particulier sur les parcours migratoires.

Le travail mené associe centres sociaux, l'association Paroles Vive, habitantes, étudiants du master de médiation culturelle, musées de Marseille et archives municipales, dans une démarche collective, expérimentale et de co-construction.

■ Élodie Maniaval et Florence Mazzella di Bosco, socio-anthropologues et historiennes, membres de l'association Paroles vives, en charge de l'animation du projet "Ambassadeurs citoyens" ; avec, Fatima Achour et Aminat Abdallah, Ambassadrices citoyennes, et Andrée Antolini, directrice du Centre social Frais Vallon - UCS13.

Florence Mazzella di Bosco, Andrée Antolini présentent le projet "Ambassadeurs citoyens", une démarche pluri partenariale qui vise à co-construire, avec les habitants et en lien avec les associations du territoire, des parcours qui racontent Marseille autrement, à partir de ses mémoires populaires, de ses histoires migratoires et des sites emblématiques de la ville.

Paroles vives, en charge de l'animation du projet sur le quartier de Frais Vallon en collaboration avec le Centre Social Frais Vallon, est une association pour la recherche-action en sciences humaines et sociales. Elle est engagée pour la valorisation du patrimoine vivant. Ses méthodes s'appuient majoritairement sur les expériences des personnes et leur récit, élément central de tous les projets, et dans une approche de grande proximité puisée dans la méthodologie ethnographique. Pour cette rencontre, un premier état des travaux en cours est présenté par les habitantes participantes.

Florence travaille à **Paroles Vives**, une association de recherche appliquée en sciences humaines et sociales dont le moteur est **la construction collective**. C'est à partir de cette logique de co-construction qu'elle travaille avec les Ambassadeurs citoyens, en l'occurrence les ambassadrices de Frais Vallon, pour **explorer ensemble l'histoire et la mémoire de Marseille.**

Elle souhaite transmettre des outils du milieu de la recherche et travaille à la valorisation culturelle, afin de construire une trace avec les habitantes et habitants de Frais Vallon. Elle évoque que ce qui demeure dans les archives est le plus souvent produit par des professionnels ; ici, la trace est construite par les habitantes et habitants eux-mêmes, **à la rencontre d'histoires singulières et de l'histoire plus grande.**

La première rencontre a lieu au centre social Frais Vallon. Quatre habitantes sont présentes, déjà investies dans le centre social, avec comme point d'appui une relation de confiance préexistante entre la directrice et ces habitantes. Florence présente le projet dans son ensemble, dans son contexte et elle mobilise son propre parcours familial pour expliquer pourquoi ce projet est important pour elle.

Des ateliers de deux heures sont ensuite programmés chaque semaine au centre social, complétés par un groupe WhatsApp et des sorties. Dès le deuxième atelier, sept puis huit dames participent.

Andrée Antolini rappelle qu'à Frais Vallon, le quartier est composé de bâtiments, du A au bâtiment O, dont le D implosé en 1992. Il n'y a pas de noms de rue, pas de plan du quartier : **un besoin de faire carte, et de faire mémoire existe concrètement.**

Les habitants et habitantes sont porteurs de leurs histoires, de trajectoires souvent uniques, mais liées, en majorité à l'immigration post coloniale.

Autour de ces questions, le centre social a construit **une démarche globale : avec le Collectif Habitat et Cadre de vie, mais aussi avec des artistes** : cartes postales, bande sonore, cartes de vœux, livre, expositions. Toutes ces productions visent à partager et diffuser la parole des habitants.

Frais Vallon est une cité emblématique des quartiers populaires : ***"construite sur le passé agricole de Marseille, pour loger vite et mal"***. Dans ce contexte, adhérer au projet Ambassadeurs Citoyens, c'est construire ensemble pour *"rêver encore un peu"*, et remercier les habitantes et habitants qui s'investissent. Ce travail sur la mémoire, met en lumière la beauté de celles et ceux qui composent cette communauté.

Il permet de belles et improbables rencontres.

Il dit l'histoire des mobilisations.

Il pose un acte politique, un acte de parole en partageant une histoire commune et sensible.

Pour Andrée, le projet fait écho au message de la carte de vœux éditée en 2022 par le Centre Social : ***"agis dans ton lieu, pense avec le monde"***.

Fatima Achour précise qu'elle et le groupe d'ambassadrices fréquentent régulièrement le Centre Social, elles sont "médiatrices et représentantes sur le quartier". Le projet rassemble des personnes de tous âges, de toutes situations de vie, y compris hors du quartier mais attachées à lui : Sadia notamment précise souvent : "je ne suis plus habitante de Frais Vallon, mais je suis toujours à Frais Vallon"

Pour Fatima, il est essentiel que le travail fait dans son quartier reste dans les archives et dans l'histoire de Marseille, bien au-delà du quartier.

Aminat Abdallah indique que la visite des Archives Municipales est particulièrement marquante. Accueillies par Laurence, les Ambassadrices y ont découvert des archives sur la Cité de Frais Vallon, notamment sur le bâtiment D (qui a été démoli), et elle ajoute "C'était bouleversant de voir l'histoire de notre quartier, là."

[Lien vers les témoignages audio donnés par les Ambassadrices et collectés par Paroles Vives](#)

■ **Nicolas Dupont, chargé de coopération de proximité, animateur du Groupe Mémoire de la Coopération Territoriale depuis la Belle de Mai.**

Ce groupe rassemble des structures et des collectifs d'habitants impliqués dans une démarche de Coopération Territoriale et souhaitant valoriser les récits des habitants et des lieux de vie, et mettre en dialogue mémoire, transformations urbaines et devenir du quartier.

La Friche la Belle de Mai entretient un lien historique particulier avec son quartier d'implantation. Ancienne manufacture de tabac, comme les Archives municipales, la Friche faisait travailler de nombreux habitants et habitantes du quartier, **lequel s'est fortement paupérisé à la suite de la fermeture des usines.**

Devenue un lieu de production et de diffusion artistique, la Friche s'interroge aujourd'hui sur ses relations avec son territoire de proximité. Après des phases de réhabilitation visant à la rendre plus accueillante (skatepark, city stade), **l'enjeu est désormais de "sortir des murs"** et de renforcer les relations avec les habitantes et habitants et les structures du quartier. Il s'agit de construire des relations plus justes, hors des logiques de concurrence, et de penser comment un lieu financé par des fonds publics peut devenir une ressource pour le quartier.

C'est dans ce contexte qu'est lancée une **démarche de coopération territoriale**, dont le Groupe Mémoire est l'une des déclinaisons. Si la question de la mémoire était déjà travaillée par de nombreuses structures, le groupe crée un espace de rencontres entre acteurs du territoire et collectifs d'habitants. Il se réunit tous les trois mois et vise à faire lien entre récits, transformations urbaines et devenir du quartier.

Plusieurs enjeux forts structurent ce travail : **la question de l'hospitalité**, dans un quartier manquant d'espaces de sociabilité ; **la maîtrise d'usage**, qui reconnaît les habitants comme experts de leur quartier ; **la fabrique des droits**, qu'il s'agisse de l'accès aux droits existants ou de "nouveaux" droits comme les droits culturels ou le droit à une alimentation saine ; enfin, **la place de la jeunesse**, très présente dans le quartier.

La question de la mémoire s'est imposée rapidement comme un fil transversal permettant d'articuler ces enjeux. Un travail est notamment mené avec les Archives municipales, donnant lieu à une collecte de récits par une anthropologue conteuse, destinée à intégrer les archives. Une restitution a été organisée, réunissant les personnes enquêtées, ouvrant la possibilité d'aller plus loin et de **penser des collectes moins scientifiques et davantage ancrées dans l'éducation populaire, réalisées par les habitants eux-mêmes.**

Le quartier dispose d'un patrimoine matériel fort, mais aussi d'un patrimoine immatériel essentiel : les récits de vie, nécessaires à la construction d'un récit commun. La Belle de Mai souffre d'une **réputation médiatique dégradée, souvent résumée à l'idée de "quartier le plus pauvre de France"**, affirmation statistiquement **fausse et réductrice, qui invisibilise la richesse sociale du quartier** et pèse notamment sur la manière dont les enfants et les jeunes sont perçus.

Travailler un récit commun permet de gagner en légitimité et de se projeter collectivement dans l'avenir, dans un contexte de transformations urbaines importantes, comme l'arrivée du tramway. Face aux inquiétudes sur ce que ces mutations produiront pour les habitants, la mémoire devient un levier pour agir ensemble, accueillir de nouveaux habitants tout en préservant ceux qui vivent déjà là, et porter une voix commune auprès des pouvoirs publics.

De nombreux collectifs sont engagés dans cette dynamique, pensée à partir des besoins des habitants. Les projets sont encore en construction : travailler avec les classes sur le nom des rues et la transmission aux habitants, inviter les parents à raconter leurs récits de vie à l'école, ou encore conserver la mémoire des lieux appelés à disparaître, à partir des paroles de celles et ceux qui les fréquentent. *"Le partage, ça crée quelque chose".*

▪ Apports des personnes présentes en salle

Les premiers échanges avec les salles ont permis de rappeler que :

- Ne sont pas acceptables des logiques d'aménagement qui détruisent des bâtiments sans reconnaître les vies, les souvenirs et les attachements qui s'y sont construits. Elles rappellent que la Politique de la ville a pourtant porté à Marseille des projets structurants et émancipateurs, aujourd'hui largement oubliés, appelant à la construction d'une mémoire nationale de ces politiques. À Frais Vallon, les annonces de démolition réactivent des expériences de délogements répétés et une grande insécurité résidentielle. Les habitantes expriment **la violence de devoir quitter un lieu chargé d'histoires personnelles, familiales et collectives, sans possibilité réelle de choix**. La question centrale devient alors celle du droit à rester, ou à décider où aller. Face à ces ruptures imposées, émergent des formes d'expression citoyenne qui portent une autre vision du quartier : **construire plutôt que démolir, loger plutôt que déloger**.
- Les expériences menées dans le Quartier Belle de Mai, avec la Friche notamment et/ou en lien avec le Musée d'Histoire montrent que la réussite d'un projet patrimonial ou de mémoire dépend avant tout de l'ancrage territorial et de la co-construction avec les habitants. Andrée, directrice du Centre Social Frais Vallon rappelle que : **"quand on parachute des structures (culturelles), ça ne peut pas fonctionner : elles viennent chercher les centres sociaux pour trouver du "public" "**.
- Les Ambassadeurs citoyens (que l'on devrait de fait renommer "Ambassadrices Citoyennes") et les associations locales permettent au contraire de **relier habitants et institutions, de rendre visibles des histoires souvent ignorées**, y compris celles marquées par des traumatismes ou des sites sensibles. La reconnaissance de ces initiatives par la Ville et le partenariat avec les centres sociaux sont essentiels pour soutenir des démarches d'éducation populaire émergentes.

▪ Prosper Wanner, sociologue, enseignant-chercheur à l'université d'Aix-Marseille en médiation culturelle des arts.

Militant en France et en Europe autour des enjeux d'hospitalité, de droits humains, de démocratie et d'État de droit, il est également sociétaire des SCIC Hôtel Du Nord et Les Oiseaux de Passage, et membre du Réseau européen de la Convention de Faro. Avec cette intervention, Prosper Wanner présente les "communautés patrimoniales", ces groupes informels ou auto-institués qui, à partir de leur attachement à un lieu, une histoire ou une pratique, s'organisent collectivement pour faire patrimoine et matrimoine. Il montre la manière dont ces dynamiques locales s'appuient (notamment) sur la Convention de Faro pour faire émerger ces formes concrètes de coopérations innovantes entre la société civile, les élu.es et les institutions.

La Convention de Faro a été adoptée il y a une vingtaine d'années par le Conseil de l'Europe, auquel est rattachée la Cour européenne des droits de l'homme. Il s'agit de la première convention internationale portant spécifiquement sur le patrimoine, en posant une question centrale : **pourquoi protège-t-on le patrimoine ?** Non seulement pour conserver des objets ou des lieux, mais **pour améliorer le cadre de vie, permettre de rester digne, se comprendre collectivement, et contribuer à la justice sociale et à la démocratie, l'État de droit et les droits humains**.

La Convention de Faro met au centre des processus patrimoniaux non plus les seuls experts mais aussi les groupes de personnes, qualifiés de **"communautés patrimoniales"**, attachées à un lieu, à une histoire ou à des façons de faire patrimoine et matrimoine. Elle affirme ainsi la nécessité de **"reconnaître le droit au patrimoine comme un droit humain"**. À ce jour, 29 pays ont ratifié la Convention de Faro, mais pas la France.

Marseille apparaît comme un territoire d'avant-garde sur ces enjeux. Il y a une trentaine d'années, Christine Breton, alors conservatrice à la ville de Marseille, a mis ses compétences au service des habitants et habitantes des 15ème et 16ème arrondissements de Marseille, permettant par exemple la reconnaissance de la cité Saint-Louis comme patrimoine vingtième siècle[1], évitant sa destruction, ou encore la préservation du ruisseau des Aygalades alors géré par le service des égouts de la Ville de Marseille. Elle a également contribué à la création de l'association Ancrages, centrée sur les questions d'archives migratoires, de la coopérative d'habitant·es Hôtel du Nord "fabrique d'histoire" et du Bureau des guides du GR2013.

Dans les quartiers nord, **plusieurs mairies de secteur (15/16, 13/14, 2/3) se sont engagées dès 2009** dans une dynamique inspirée de la Convention de Faro, **avec la création de commissions du patrimoine** visant à **associer les communautés patrimoniales aux choix d'urbanisme, de programmation culturelle et de développement économique**, au-delà d'une simple information, en tentant de les concerter réellement.

Cette expérience marseillaise a suscité l'intérêt à l'échelle européenne : lors d'un forum sur la valeur sociale du patrimoine pour la société, organisé en 2013 avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, une trentaine de pays sont venus observer comment la Convention de Faro était mobilisée localement, donnant ainsi naissance au **Réseau européen de Faro**.

Localement, il s'agit d'interroger la place que chaque personne peut occuper dans l'histoire de Marseille. Certaines associations, absentes de la mémoire officielle, participent pourtant pleinement à la mémoire de la ville, comme Mémoire des Sexualités ou un Centre-Ville pour Tous comme cela a été exposé lors de la Biennale Manifesta en 2020 à travers le programme **Archives invisibles sur celles et ceux qui font l'histoire de Marseille** mais ne sont pas dans l'Histoire de Marseille. Depuis les effondrements du 5 novembre 2018, se pose également la question de la manière de faire entrer cette histoire dans les archives et les collections patrimoniales de la ville. En février, 2020, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des "archives invisibles" d'Hôtel du Nord à Manifesta avec l'artiste Mohamed Farji, une balade patrimoniale est organisée avec des habitant.es de Noailles sur les traces des barrières GBA qui symbolisent dans l'espace public les immeubles évacuées pour insalubrité depuis le 5 novembre. **Le Musée d'Histoire et Noailles Debout ! vont inviter Hôtel du Nord à s'associer au processus "rue du musée, musée de la rue" dont l'objectif est que les habitant.es de Noailles "prennent place" dans l'espace 13 du Musée d'histoire de Marseille pour coopérer pleinement durant deux années à la mise en récit du drame du 5 novembre.**

En 2024, un séminaire sur l'hospitalité patrimoniale est organisé par Hôtel du Nord et l'université d'Aix-Marseille avec entre autres l'élue au patrimoine et le **musée d'histoire de la ville de Marseille, Noailles Debout!, Mémoire des Sexualités, le Conseil de l'Europe** pour réfléchir ensemble à la façon de **faire une place à ces récits dissonants dans les collections muséales et archives publiques**, et surtout d'associer les personnes concernées à la manière dont elles seront collectées, étudiées, classées, conservées, accessibles et racontées. **Il ne s'agit pas seulement de documenter les récits du drame, mais aussi celles des luttes et des mobilisations qui ont émergé à ce moment-là.**

La coopérative Hôtel du Nord modifie ses statuts pour devenir un fond coopératif d'archives populaires afin de collecter les archives racontées des luttes pour le droit au patrimoine à Marseille et dont un double est déposé aux archives municipales. La première collecte a été réalisée auprès de sept personnes impliquées dans le processus "rue du musée, musée de la rue" et déposée ce jour, le 5 décembre 2025, aux Archives municipales de Marseille. **Ces archives sont racontées par celles et ceux qui les déposent**, accessibles immédiatement en étant numérisées et autorisées par les dépositaires, **tout en gardant un double coopératif du dépôt qui garantisse pleinement l'exercice du droit de les interpréter et de les exposer.** Cette collecte se poursuit avec la création du comité archives de Noailles.

L'Hôtel du Nord, dans cette dynamique, mutualise également des services coopératifs destinés aux communautés et institutions patrimoniales pour proposer une hospitalité concrète dans ces récits : hébergements chez l'habitant, balades patrimoniales, lieux ouverts, éditions, avec la volonté de pousser plus loin ces pratiques d'hospitalité patrimoniale.

Enfin, un **"cahier des hospitalités marseillaises"** a été réalisé, rassemblant une trentaine d'enquêtes sur l'accueil de différentes personnes de passage à Marseille. Actuellement en ligne, il a été transmis aux candidat.es aux élections municipales et souligne que tous les nouveaux arrivants ne sont pas accueillis aussi dignement l'un que l'autre. **Parmi les propositions formulées figure l'affectation de 20% de la taxe de séjour à une politique publique d'hospitalité, la création d'une délégation à l'hospitalité et l'élargissement des missions de l'office du tourisme à l'ensemble des personnes de passage et de celles qui les accueillent (observation, information, formation).**

[1] [DRAC PACA - Marseille 15ème Cité Saint-Louis](#)

■ Olivier Muth - directeur des Archives Municipales, avec le Collectif Noailles Debout et le Comité d'Archives Noailles

Ensemble, Olivier Muth, le collectif Noailles Debout et le Comité d'Archives Noailles reviennent sur les formes de contribution dans les services publics d'archives. A travers le don aux Archives Municipales des récits transmis par les habitants autour des effondrements de la rue d'Aubagne, ils présentent l'exemple d'un travail commun de préservation de témoignages liés à des événements traumatiques.

Olivier Muth rappelle que si l'association des citoyennes et citoyens aux politiques publiques n'est pas nouvelle, elle a néanmoins connu un profond renouvellement ces dernières années. En outre, elle repose sur une **"convergence heureuse" entre contexte politique favorisant, structure administrative et initiative citoyenne.**

Dès les années 1980, les usagers sont associés aux politiques publiques d'archives, notamment à travers le dépôt d'archives privées ou le recensement de collections par des associations. Dans les années 2000 et 2010, **cette dynamique se poursuit avec la numérisation et la mise en ligne des collections.** Les usagers sont également associés aux choix des politiques publiques elles-mêmes, par exemple via la constitution de comités d'usagers pour les salles de lecture.

Un renouvellement plus marqué intervient dans les années 2010, pour deux raisons distinctes. La première : à partir de 2013, de grandes opérations nationales de collecte de documents privés sont lancées, portant sur des thèmes tels que la Première Guerre mondiale, les relations France-Afrique, les femmes ou encore le sport. La seconde raison est dramatique : **à partir de 2015, à la suite des attentats en France, se développent des mémoriaux dans l'espace public, accompagnés de collectes de documents et d'objets en mémoire des victimes, nécessitant leur traitement, leur conservation et leur numérisation par les services d'archives.**

En 2002, après la tuerie de Nanterre, des témoignages avaient pour la première fois été collectés et déposés aux archives, au-delà des seuls messages de condoléances. Par la suite, des initiatives locales, souvent spontanées, ont émergé dans des villes comme Rennes, Saint-Étienne ou Toulouse, avant de se structurer de manière plus systématique à Paris.

C'est dans ce contexte que sont lancées des collectes de récits de vie à la Belle de Mai, notamment sur la cité Bassens. Différents modes de constitution de ces témoignages sont mobilisés, y compris par les habitants eux-mêmes, comme dans le cas du collectif Noailles Debout.

Quoiqu'il en soit, **le rôle d'un service d'archives est avant tout d'assurer la préservation et l'accès aux documents**, c'est-à-dire de conserver et de mettre à disposition du plus grand nombre. En revanche, l'initiative des collectes et l'usage des matériaux relèvent des associations, des collectifs et des acteurs citoyens, qu'il s'agisse de proposer des fonds aux archives ou de s'emparer des ressources archivistiques pour créer de nouveaux projets.

Laura Spica : à la suite des effondrements de 2018, **le quartier de Noailles se retrouve dans une situation qualifiée "d'abandon"**, et ses habitantes et habitants profondément disqualifiés. C'est dans ce contexte qu'émerge **la communauté du "Km 0"**, composée de personnes délogées, d'habitants et de militants directement touchés par ce qui est vécu comme une crise humaine et politique majeure.

Le collectif s'engage d'abord dans des combats de solidarité classique et de défense des droits. Très vite, une posture nouvelle s'impose : *"on fait ce qu'on n'avait jamais fait jusqu'ici, s'occuper nous-mêmes de nos affaires"*, notamment sur les enjeux de logement et de participation politique en ville. Après six à huit mois, **"on est plein de colère, et de force donnée par cette colère" face à une catastrophe et à une gestion institutionnelle qui, alors, relègue les habitants au rang de simples administrés, sans les associer aux décisions.**

Les habitantes et habitants subissent également des violences multiples et une mémoire profondément traumatique. Le collectif cherche à empêcher que les personnes soient chassées du quartier et que *"les effondrements précipitent leur effacement"*. Déjà inscrit dans les démarches de la Convention de Faro, le collectif prend le leadership pour s'organiser selon son propre agenda. Une bataille narrative s'engage : **il s'agit de sortir de la seule urgence humanitaire et d'écrire soi-même le récit**, la municipalité de l'époque ne venant pas à la rencontre du quartier. Les habitants s'auto-qualifient pour exister publiquement.

Réhabiliter la place des habitants dans le quartier devient un moyen de réparer des violences institutionnelles, notamment liées à un moindre accès aux services publics. Une question traverse alors le collectif : **"quelle posture adopter en tant qu'habitants responsables, sans se laisser infantiliser par des pouvoirs publics dont nous considérons que leur attitude a conduit à la mort de voisins ?"** La rencontre avec Christine Breton, via Marie Batoux, ouvre la possibilité de porter cette histoire au musée d'histoire de la ville. Ce choix est assumé comme un outil pour rester audible et visible.

Laura Spica souligne enfin la rapidité avec laquelle l'oubli s'installe, alors même que des personnes continuent d'être délogées ou expulsées d'hôtels pour laisser place au tourisme. Face à une institution perçue comme responsable des violences, **le récit est porté dans un lieu médiateur, le musée d'Histoire de Marseille**, dans un projet qui s'inscrit dans le temps long.

Laurent Marro revient sur la naissance de **Noailles Debout**, marquée notamment par **l'organisation, un an après les effondrements, d'une semaine de commémoration**. Le 5 novembre 2019, la place est symboliquement rebaptisée "Place du 5 Novembre", avec l'affirmation que *"la place est à nous, la rue est à nous"*, et le quartier est bloqué pendant une semaine.

Par la suite, **Noailles Debout** devient une association, avec **l'objectif de réparer les mémoires**. Il ne s'agit **pas uniquement de travailler sur le deuil, mais aussi de faire vivre une mémoire des luttes**. La légitimité du collectif repose sur la posture habitante, sans qu'un drame ne soit nécessaire pour être reconnu comme légitime. Comme le souligne Laurent, **chacun a le droit de choisir quelle part de son patrimoine il transmet.**

Jean de Pena explique que les **membres du collectif sont devenus "spécialistes en faisant"**. Cette expérience les amène aujourd'hui à réfléchir autrement à la suite : que faire de ce fonds d'archives, et comment le choisir collectivement.

Il rappelle également l'enjeu de valoriser à la fois l'histoire passée et l'histoire présente du quartier. Beaucoup de personnes qui vivent à Noailles au quotidien ne viendront pas en réunion, ce qui pose la question des formes à inventer pour que cette histoire devienne réellement celle de toutes et tous.

Mélina Foubert, membre du collectif Noailles Debout et salariée des Compagnons Bâisseurs, explique que le Comité d'archives de Noailles se trouve dans une phase où tout reste à construire. Elle insiste sur **le rôle de "passeurs et passeuses d'une histoire"**, soulignant le caractère incontournable de la conservation et de la transmission : *"on n'est que de passage, il est impérieux de raconter ce qu'on fait"*.

À Noailles, certaines associations sont présentes depuis très longtemps, d'autres sont plus récentes. Il existe un **besoin fort de rappeler le récit de ce qui s'est partagé et construit, afin de faire commun entre tous les acteurs du quartier**. Melina interroge également la place des professionnels, souvent porteurs de la voix des habitants, et la manière de re-questionner la place réelle des personnes directement concernées.

Elle rappelle enfin que chacune et chacun est expert des usages de son quartier. **C'est à travers les collectifs et les événements que peut se jouer une revalorisation de la place de toutes et tous dans ces luttes**, notamment en imaginant des formes de transmission vivantes, comme l'organisation de balades.

▪ **Apports des personnes présentes en salle**

Les seconds échanges avec la salle ont permis de rappeler que :

- Les collectes de mémoire, même (et surtout) dans des lieux à l'histoire difficile nécessitent de gérer la gouvernance et l'implication des habitants pour que leur parole soit respectée. **L'enjeu est moins financier que politique et relationnel : c'est la volonté de rencontrer, écouter et valoriser les habitants qui fait la différence**. La consolidation de ces pratiques peut servir d'exemple pour d'autres quartiers et projets, dans une démarche de transmission et partage des bonnes pratiques.

Et :

- **Remise des collectes et signature des contrats de dons avec Perrine Prigent**, adjointe au Maire de Marseille en charge de la valorisation du patrimoine, de l'amélioration des espaces publics, de la place de l'eau dans la ville et de la ville résiliente, et Jean Marc Coppola, adjoint au Maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, la création, le patrimoine culturel et le cinéma.

Nota bene : Prosper Wanner précise que la Coopérative garde un double de l'ensemble des dons, dans une optique à la fois de coopération avec la puissance publique, mais aussi d'indépendance assumée vis-à-vis d'elle.

▪ **Mise en perspective – mot de conclusion par Perrine Prigent :**

Les partages d'expériences, souvent très forts, entendus ce matin montrent la nécessité, quand il le faut, de lâcher les rênes en tant qu'institution : *"habitants, collectifs, vous êtes maîtres votre histoire [...] l'institution doit être à vos côtés en tant que facilitateur et pas unique décideur [...] on doit aider, plutôt que de pousser à être dans un carcan [...] A ce titre, et à tellement d'autres, cette entrée dans les archives est un symbole très fort"*

Ce que l'on peut retenir...

La co-construction avec les habitantes et habitants valorise les récits individuels et collectifs, intégrant l'histoire migratoire et populaire. Les ateliers et dispositifs participatifs tels que mis en place par Paroles Vives favorisent l'appropriation du quartier et la transmission mémorielle à travers des supports concrets (cartes, livres, sons).

La mémoire est un levier pour articuler hospitalité, droits et transformations urbaines. Les habitants sont reconnus comme experts de leur territoire et la collecte de récits soutient la légitimité et la projection collective dans l'avenir du quartier (Groupe Mémoire Friche notamment)

La Convention de Faro affirme le droit au patrimoine comme droit humain en mettant les habitants au centre des processus d'identification et de valorisation du patrimoine, et ce à partir de dynamiques locales qui doivent permettre de documenter et transmettre des histoires absentes des récits officiels.

Suite au traumatisme des effondrements de la rue d'Aubagne le 5 novembre 2018, l'auto-organisation des habitants a permis de réhabiliter leur place et d'aider à réparer les violences, notamment institutionnelles.

Si les services publics d'Archives Municipales ont pour mission de préserver et donner accès aux récits, ils se doivent de laisser, chaque fois que souhaités par eux, aux collectifs et habitants l'initiative des collectes et usages. Ce fut le cas dans le travail tissé avec Noailles Debout et le Comité d'Archives Noailles.

Cette coopération entre institutions et citoyens organisés permet de consolider les pratiques mémorielles, de garder trace partagée des luttes, et favorise la transmission sur le long terme.